

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE, POUR QUI ?

Pour pouvoir bénéficier de ce service,
vous devez résider sur le territoire Cœur de Flandre et :

- avoir **+ de 60 ans**,
- ou être **en situation de handicap**,
- ou sortir d'une **hospitalisation**,
- ou être **sous tutelle**.

Des menus équilibrés sont établis
par des nutritionnistes, **pour tous
les jours de la semaine** (dimanches
et jours fériés compris).

*Un premier repas
gratuit pour toute
nouvelle souscription,
sans engagement.*

Gage de leur qualité, ces
repas bénéficient du label API
"Comme à la maison".



VOTRE MENU « COMME À LA MAISON »

Vous avez le choix entre **deux menus**
et **quatre menus régimes**, composés de :
1 potage, 1 entrée, 1 plat, 1 fromage, 1 dessert.



À partir de 5€ par repas,
un tarif progressif est appliqué
en fonction de vos revenus.*

*Revenus justifiés par la transmission de la fiche d'imposition

Montant annuel du revenu brut global divisé par 12 mois puis par le nombre de déclarants	Prix unitaire du repas
- de 600€	5€
de 601 à 1000€	7€
de 1001 à 1500€	8,5€
+ de 1500€	10€



COMMENT ÇA MARCHE ?

- un service opérationnel **sous 48h**
- l'équipe vous livre les repas **entre 7h et 12h30**
- les commandes sont modifiables sous 48H
jusqu'à 11h

Plus qu'un simple portage de repas à domicile, le service s'inscrit pleinement dans une démarche d'action sociale en favorisant le lien avec les personnes les plus isolées et le maintien à domicile des personnes âgées.



Contactez Cœur de Flandre agglo (ex-CCFI)
au **03 74 54 00 64** du **lundi au jeudi** de **7h30 à 12h30**
et de **13h30 à 16h30** et le **vendredi** de **7h30 à 12h30**,
ou par mail à : portagederepas@ca-coeurdeflandre.fr



**DES REPAS ÉQUILIBRÉS
LIVRÉS CHEZ VOUS DÈS 5€**